

## La Foire-Atelier de l'innovation paysanne de Ségou (Mali, 22-26 mars 2004)

Participant depuis l'origine à l'Initiative de Neuchâtel (voir encadré page 12), le Fida (Fonds international pour le développement de l'agriculture) a entrepris en 2001 un travail d'évaluation de la composante vulgarisation agricole de ses projets sur l'Afrique de l'Ouest. Ce travail a été l'occasion de porter un regard sur un ensemble de programmes, dont certains se rapprochaient plus de la vulgarisation classique (schématiquement : un modèle centré sur les transferts aux agriculteurs de technologie élaborées par les chercheurs puis diffusés via des agents de vulgarisation dans le cadre d'un appareil fortement centralisé et public) alors que d'autres étaient le cadre de pratiques nouvelles allant dans le sens d'un accompagnement des innovations paysannes.

Dans le prolongement de ces travaux est né, début 2002, le projet de Foire-Atelier de l'innovation paysanne, à l'initiative du Bureau de l'évaluation du Fida.

Au mois de septembre de la même année, le Fida a demandé à l'Inter-Réseaux de préparer les grandes lignes d'un processus de préparation et d'organisation d'une «foire aux innovations paysannes». Dès le départ, le choix a été fait d'impliquer au maximum l'Association des organisations paysannes professionnelles (AOPP), une organisation faîtière paysanne malienne connue pour son travail original en terme d'appui à l'innovation paysanne (production de semences améliorées, de compost...). Cette manifestation, inédite dans la sous-région, a aussi bénéficié du soutien du CTA (Centre technique de coopération rurale et agricole ACP-UE).

### Les justifications

Deux idées fortes sont au fondement du projet de Foire-Atelier de l'innovation paysanne :

→ 1. Les systèmes classiques de vulgarisation sont en crise sans qu'apparaissent de manière évidente des solutions pour contribuer à relever les défis de l'accroissement de la productivité et de la lutte contre la pauvreté rurale.

Les évolutions récentes des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont conduit à une profonde remise en cause de la vulgarisation agricole telle qu'elle avait été conçue et organisée depuis plusieurs décennies. Cette remise en cause est liée à au moins trois facteurs :

- des contraintes financières croissantes qui pèsent sur les États ;
- des changements de politiques générales qui remettent en cause de rôle central des États ;
- des doutes sur l'efficacité et l'efficience des services de vulgarisation classique.

Sans minimiser le rôle important que doit jouer la recherche agricole mais aussi les conseillers agricoles, force est de constater que la conception verticale et descendante de la vulgarisation a montré ses limites. Les efforts parfois consentis pour renforcer la participation des producteurs dans les dispositifs de vulgarisation classique n'inversent pas la tendance domi-



nante qui n'attache que peu d'attention aux innovations techniques réalisées par les agriculteurs<sup>1</sup>.

Dans beaucoup de pays, des solutions alternatives aux grands appareils centralisés et publics de vulgarisation sont recherchées. Le mot d'ordre est de penser des dispositifs « orientés » ➤

<sup>1</sup> Farmer Innovation in Africa, Chris Reij and Ann Water-Bayer Eds, Earthscan, 2001.

- par la demande ». Plus généralement, on peut faire l'hypothèse que c'est aussi dans **les changements d'attitudes** entre acteurs du développement que pourront naître de nouvelles formes de collaborations entre les paysans et leurs possibles partenaires (recherche, ONG, services publics, secteur privé...). Par changement d'attitude, on entend essentiellement la nécessité impérieuse, pour les intervenants dans le développement rural, de changer profondément leur perception des réalités paysannes :

- reconnaître que les paysans et les ruraux ont une capacité d'innovation, essentielle pour leur permettre de vivre et de faire face aux nombreux aléas liés à leurs activités ;

- reconnaître que l'innovation n'est pas seulement du domaine de la technique, mais que les dimensions sociales, organisationnelles comptent, et parfois beaucoup, dans les processus d'innovation ;

- reconnaître que les processus d'innovation nécessitent un accompagnement spécifique, souple, dans un environnement favorable et qu'on ne peut les planifier ou les soumettre à des temporalités trop rigides.

**→ 2. Les agricultures et, plus largement, les zones rurales connaissent de profondes et rapides évolutions : l'innovation paysanne fait partie des éléments de cette évolution indépendamment des interventions extérieures de développement. Le plus souvent, il y a cependant des relations entre les paysans qui innovent et des acteurs extérieurs : la nature de ces relations sont déterminantes pour créer dans la durée les conditions favorables aux innovations.**

### **La foire-atelier**

Le mot « foire » met l'accent sur le fait de « montrer quelque chose », de partager des expériences ; la dimension « atelier » marque la volonté de faire travailler ensemble un groupe de participants d'origines diverses (paysans et partenaires extérieurs) autour des objectifs suivants :

## **L'« Initiative de Neuchâtel » : une réflexion sur les politiques de vulgarisation agricole**

Il s'agit d'un groupe informel de représentants d'agences de coopération et d'institutions bilatérales et multilatérales impliquées dans le développement de l'agriculture des pays africains constitué en 1995 à la suite d'une rencontre organisée par la Coopération suisse à Neuchâtel. Ce groupe réunit des représentants des coopérations allemande (GTZ), américaine (Usaid), britannique (DFID), danoise (Danida), française (MAE et AFD), suédoise (Sida), Suisse (DDC), néerlandaise (DGIS) ainsi que des représentants de la FAO, du Fida, de la Commission européenne, du CTA et de la Banque mondiale. À travers des études de cas et des réflexions conjointes, ce groupe contribue à rapprocher les conceptions sur les objectifs, les méthodes et les moyens des soutiens apportés aux politiques de vulgarisation agricole. Une réunion annuelle de ce groupe fait le point sur les avancées des travaux conjoint et définit les objectifs des nouveaux travaux à conduire.

- élargir les connaissances des paysans participant en leur permettant de rencontrer et de débattre en profondeur avec d'autres paysans engagés dans des dynamiques d'innovation paysanne ;

- mieux comprendre le rôle que peuvent jouer les OP pour accompagner les innovations paysannes de leurs membres ;

- identifier les conditions et les modalités de réelles synergies entre démarches paysannes d'innovation, recherche et vulgarisation agricole (publique, ONG, secteur privé...)

### **Les différentes étapes de la foire-atelier**

**Pour cette première manifestation, il avait été prévu de sélectionner des innovations dans trois pays sahéliens, le Mali, le Burkina et le Niger. Mais sept pays ont de fait participé à la foire : en plus de ces derniers, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun et le Bénin étaient aussi représentés.**

La première étape a consisté en la sélection et la valorisation préalable des innovations. Dans chacun des trois pays concernés, les organisations paysannes faitières associées à la foire (l'AOPP pour le Mali, la Fenop pour le Burkina et Mooriben pour le Niger) ont sélectionné quatre innovations. Ensuite, pour chacune des innovations sélectionnées, un document de capitalisation et des supports (affiches et vidéos) ont été réalisés pour permettre aux principaux acteurs de l'innovation (les « porteurs ») participant à la foire de renforcer leur capacité dans la présentation et la promotion de leur expérience.

**Pendant la durée de la foire, les porteurs d'innovation (2 à 4 personnes), en plus d'un stand permanent ont tous disposé d'une plage horaire pour présenter l'innovation en atelier selon une grille proposée par les organisateurs :**

- le problème, la situation de départ à l'origine de l'innovation ;

- les activités réalisées, les produits, les services rendus, leurs intérêts pour les paysans ;

- la différence avec ce qui se fait par ailleurs, ou autrement dit : qu'est-ce qui est innovant ?

- la dynamique de l'innovation (les étapes franchies depuis le départ, les changements majeurs intervenus, la durée du processus) ;

- les acteurs principaux, leurs rôles dans la dynamique de l'innovation ;

- les difficultés rencontrées, comment les surmonter, les conseils à donner à quelqu'un qui souhaite utiliser, s'approprier cette innovation.

Le présent dossier de *Grain de sel* s'attache à restituer, d'une part, les différentes étapes qui caractérisent « la vie » d'une innovation, telles qu'elles ressortent des travaux des participants, et, d'autre part, quelques cas concrets d'innovations présentées à Ségou au cours de la foire-atelier. ■